



Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO) /

<p>Intitulé du projet : Prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent dans les zones à risque de la Guinée</p>	<p>Entité(s) bénéficiaire(s) de l'ONU UNFPA (lead), OIM, UNESCO</p>
<p>Personne à contacter concernant le projet : Dr Aboubakar CISSE, Représentant Résident Adjoint, UNFPA Guinée. Adresse : UNFPA, Maison Commune des Nations Unies ; Coléah Lanchéoudji, Corniche Sud- BP : 222 Conakry-Guinée</p> <p>Téléphone : (+224)620050111 E-mail : acisse@unfpa.org</p>	<p>Partenaire(s) d'exécution – nom et type de partenaire (gouvernement, organisation de la société civile, etc.) :</p> <p><u>Gouvernement</u> Ministères de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation ; Ministère de l'Unité Nationale et de la Citoyenneté ; Secrétariat Général des Affaires Religieuses ; Ligue Islamique Nationale ; Ministère de la Sécurité et de la Protection civile ; Ministère de la Jeunesse ; Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation; Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion Féminine et de l'Enfance ;</p> <p><u>Organisations de la Société Civile</u></p> <p>-ABLOGUI (Association des Blogueurs de Guinée) -COJELPAID (Convergence des Jeunes Leaders pour la Paix et la Démocratie) -CADES/Guinée (Centre d'Appui pour le Développement Economique et Social en Guinée) -ROJEV (Réseau des Organisations de Jeunesse et de Volontariat) -CADEC (centre d'Appui au Développement Communautaire) -Association Normandie Guinée (ANG) -Réseau des leaders religieux -Réseaux de journalistes/médias</p>
<p>Site du projet : Le projet couvrira en priorité les zones les plus sensibles sur la question de la radicalisation religieuse et de l'extrémisme violent.</p> <p>Les zones caractérisées par des conflits de nature religieuse et des signes, des germes et des indices de radicalisation comme, des mosquées réfractaires à la tutelle du ministère des affaires religieuses avec des imams virulents, de nombreuses écoles franco-arabes, des foyers coraniques et des préfectures accueillant de nombreux jeunes migrants de retour.</p> <p>Il s'agit des zones frontalières dans lesquelles il y a les préfectures frontalières à certains pays limitrophes de la Guinée (Mali, Sénégal, Côte d'Ivoire et Guinée Bissau) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Basse Guinée</u> (Boké, Kindia Conakry) • <u>Moyenne Guinée</u> (Labé, Pita, Mali, Mamou, Tougué) 	

AB

<ul style="list-style-type: none"> • Haute Guinée (Siguiri, Kankan, Mandiana, Dinguiraye) • Guinée Forestière (Beyla, N'zérékoré) 	
Descriptif du projet : Le présent projet vise à réduire les risques de radicalisation et d'extrémisme violent dans les zones à risques de Guinée en renforçant les capacités de l'État en partenariat avec les communautés et d'autres structures pertinentes, afin d'encadrer et réglementer les écoles franco-arabes, les foyers coraniques et les lieux de culte musulmans tout en améliorant la compréhension du phénomène et la mise en place de mécanismes d'alerte précoce.	Fonds pour la consolidation de la paix : - UNFPA : USD 655 326 - UNESCO : USD 421 366 - OIM : 444 371
	Total : USD 1, 531,063 Apport gouvernemental : En nature Coût total du projet : USD 1, 531,063
	Date de démarrage du projet proposée : décembre 2017 Date d'achèvement du projet proposée : mai 2019 Durée totale (en mois) : 18 mois
	« Score » sur l'égalité entre les sexes (« Gender Marker ») : <u>1</u> <u>2</u>
Résultats du projet : Résultat N°1 : Les écoles franco-arabes et les foyers coraniques délivrent des formations conformes à la politique nationale d'éducation définie par l'Etat qui, en partenariat avec la ligue islamique, veille sur la pédagogie et assure la mise en œuvre et le contrôle des enseignements dispensés. RESULTAT N°2 : La propagande radicale et extrémiste dans les mosquées et au sein des communautés est ciblée et réduite RESULTAT N°3 : Des opportunités d'insertion socioéconomiques sont identifiées et les capacités renforcées pour les sortants des écoles franco-arabes, foyers coraniques et pour les migrants retournés, dont la vulnérabilité à la propagande extrémiste, les capacités et les choix professionnels seront connus grâce à une initiative de recherche action.	
Domaine de résultat du Fonds résumant au mieux l'objectif du projet : 2.3 Gestion/prévention des conflits	

¹ PBSO prend en compte l'intégration des femmes et des jeunes filles à tous les projets du Fonds, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité 1325, 1612, 1888, 1889.

Fonds pour la consolidation de la paix (le Fonds)

DESCRIPTIF DE PROJET IRF

<i>(Pour les projets financés par l'IRF)</i>	
<p>Entité(s) bénéficiaire(s) de l'ONU</p> <p><i>Nom du Représentant</i> M. Cheikh FALL, Représentant de l'UNFPA en Guinée</p> <p><i>Signature</i></p> <p><i>Nom de l'Agence</i> Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) - Bureau de Guinée Conakry</p> <p><i>Date et cachet</i></p>	<p>Représentant des autorités nationales</p> <p><i>Nom du Représentant du gouvernement partenaire</i> M. Elhadj Aly Jamal BANGOURA</p> <p><i>Signature</i></p> <p><i>Titre</i> : Secrétaire Général aux Affaires Religieuses</p> <p><i>Date et cachet</i></p>
<p><i>Nom du Représentant</i> Mme NDIAYE Fatou Diallo, Cheffe de mission de l'OIM en Guinée</p> <p><i>Signature</i></p> <p><i>Nom de l'Agence</i> Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)</p> <p><i>Date et cachet</i></p>	<p><i>Date et cachet</i></p> <p><i>Nom du Représentant du gouvernement partenaire</i> M. Ibrahima Kalil KONATE, <i>PO</i> le Secrétaire Général</p> <p><i>Signature</i></p> <p><i>Titre</i> : Ministre de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation</p> <p><i>Date et cachet</i></p>
<p><i>Nom du Représentant</i> M. YDO Yao, Directeur Régional de l'UNESCO</p> <p><i>Signature</i></p> <p><i>Nom de l'Agence</i> Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO)</p> <p><i>Date et cachet</i></p>	<p><i>Date et cachet</i></p> <p><i>Titre</i> : Secrétaire Général</p> <p><i>Date et cachet</i></p>
<p>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)</p> <p><i>M. Oscar Fernandez-Toranzo, Sous-Secrétaire Général</i></p> <p><i>Signature</i></p> <p>Bureau d'appui à la consolidation de la paix, New York</p> <p><i>Date et cachet</i></p>	<p>Coordonnatrice Résidente (CR)</p> <p><i>Séraphine Wakana, Coordonnatrice Résidente du Système des Nations Unies</i></p> <p><i>Signature</i></p> <p>Bureau de la Coordonnatrice Résidente du Système des Nations Unies</p> <p><i>Date et cachet</i></p>

1000

1000

Table des matières :

Longueur maximale : 15 pages

I. Contexte relatif à la consolidation de la paix et justification du financement par le Fonds

- a) Contexte relatif à la consolidation de la paix
- b) État des lieux des activités relatives à la consolidation de la paix actuellement en cours et déficits à combler
- c) Justification du financement par le mécanisme de financement des interventions rapides (IRF)

II. Objectif du soutien du Fonds et mise en œuvre

- a) Résultats du projet, théorie de changement, activités, cibles et enchaînement
- b) Budget
- c) Capacité des entités de l'ONU bénéficiaires et des partenaires d'exécution

III. Gestion et coordination

- a) Gestion du projet
- b) Gestion des risques
- c) Suivi et évaluation
- d) Dispositions administratives (langage normalisé)

Annexe A : Résumé du projet (à fournir sous format Word au Bureau du MPTF)

Annexe B : Cadre de résultats du projet PRF

BB

COMPOSANTES DU PROJET :

I. Contexte relatif à la consolidation de la paix et justification du financement par le Fonds

a) Contexte relatif à la consolidation de la paix :

Différentes sources concordantes considèrent aujourd'hui la radicalisation religieuse et l'extrémisme violent comme une nouvelle menace pour la paix et la stabilité de la Guinée. Plusieurs études² s'accordent sur le fait que la radicalisation religieuse gagne du terrain en Guinée. La radicalisation en Guinée est de nature religieuse, et serait notamment le fait de certains membres de la confrérie Wahhabite.

L'étude identifie cinq acteurs jouant un rôle majeur dans le processus de radicalisation religieuse en Guinée : (1) les anciens étudiants de théologie musulmane de retour de certains pays musulmans d'Afrique (Niger, Mauritanie, Soudan et Egypte), ou du Moyen-Orient (Arabie Saoudite) ; (2) les prédicateurs religieux et pakistanais séjournant en Guinée ; (3) des ONG guinéennes financées par des donateurs des proches et moyens orientes et des ONG étrangères ; (4) des imams de certaines mosquées ; (5) certains enseignants, conférenciers des écoles « franco-arabes », eux-mêmes anciens étudiants en théologie musulmane.

En outre quatre endroits et/ou moments semblent se détacher et constituer des vecteurs de la propagation du radicalisme en Guinée. Il s'agit, dans l'ordre, des mosquées, lors des sorties (Dawa) religieuses, des centres islamiques et dans les structures sanitaires gérées par des ONG et autres organisations de nature religieuse.

« L'ignorance des uns et des autres du Coran n'est pas le facteur favorisant l'installation du radicalisme. Les données collectées suggèrent que, quel que soit le niveau de connaissance du livre, l'accès aux ressources (crédit, dons en nature ou en espèce) est le moteur premier de recrutement des personnes. La fragilité économique est aussi mise à profit pour étendre le nombre d'adeptes et asseoir la logique de la radicalisation religieuse selon un interlocuteur qui affirme que « c'est la pauvreté qui intègrent tout cela, l'ambition, la curiosité, l'échec social, la non intégration de l'individu ». En fait, pour un autre interlocuteur « plusieurs facteurs : la frustration, quelqu'un qui ne se sent pas bien traité par sa propre société, sa famille, rejeté par la société » sont mis à profit pour recruter et radicaliser les jeunes. »³

Il semble que tous les acteurs étatiques (forces de sécurité, administration territoriale, religieuse et universitaire) sont peu informés, préparés et ne sont pas en capacité de détecter, d'analyser et de lutter contre le phénomène de la radicalisation religieuse.

A l'heure actuelle, dans la quasi-totalité des régions de la Guinée, on assiste à un bras de fer entre les autorités et certaines confréries religieuses (wahhabite), entretenant la montée d'un islam rigoriste émanant des pays du golfe Arabo-Persique, avec des conflits émergeant de plus en plus fréquemment autour de cette question.

Enfin, il faut aussi noter que depuis 2013 un nombre croissant de jeunes guinéens ont choisi d'emprunter chaque jour la route de la migration irrégulière, via des pays de transit en proie au terrorisme tels que le Mali, le Niger, l'Algérie et la Libye, avec de nombreuses conséquences négatives⁴. Nombre de ces migrants retournés en Guinée seraient en voie de radicalisation,

² Références : i) Étude sur la radicalisation religieuse réalisée en septembre 2016 avec le soutien de l'Union Européenne (draft non encore validé); ii) Facteurs de radicalisation et perception du terrorisme chez les jeunes, octobre 2016 sous la conduite du centre africain d'études pour la paix/Dakar) ; iii) Rapport de l'atelier sous régional sur le radicalisme religieux et les menaces sécuritaires en Afrique de l'Ouest, tenu au Sénégal en février 2016.

³ Étude de l'Union Européenne (draft), p.32.

⁴ Pour mieux comprendre à quel point ce phénomène a pris de l'ampleur ces derniers temps en Guinée, il est important de noter les derniers chiffres qui montrent qu'entre 2005 et 2017, l'OIM a enregistré plus de 5,164 migrants retournés en Guinée dont 580 en 2015, 2,337 pour la seule année de 2016 et 1296 entre

contribuant à leur tour au processus de déstabilisation au sein de leurs communautés et à la déstructuration du tissu social.

Face à ces fléaux, il est important de permettre à l'Etat guinéen d'être mieux outillé, afin de prendre des mesures idoines pour non seulement surveiller le contenu des formations dispensées dans ces écoles et foyers coraniques, mais aussi pour offrir des alternatives résilientes en faveur des principales cibles de ce projet, dont 30% au moins de filles, et asseoir ainsi une meilleure proactivité pour endiguer ce phénomène.

b) État des lieux des activités relatives à la consolidation de la paix actuellement en cours et déficits à combler :

Tableau 1 – État des lieux des activités relatives à la consolidation de la paix actuellement en cours et déficits à combler

Résultat ou thématique visé	Source de financement (gouvernement/ partenaire de développement)	Projets majeurs	Durée des projets	Budg et en dollars US	Description des déficits majeurs à combler – liés au programme ou au financement
Prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent	Union Européenne	Réalisation d'Etude sur la radicalisation en Guinée de Septembre 2016	Réalisé		aucun projet ou programme n'est actuellement en cours pour prévenir la radicalisation et l'extrémisme violent en Guinée

NB. L'UE prépare un projet sur la radicalisation. Des rencontres de concertation sont prévues pour avec le partenaire potentiel de l'UE en vue d'assurer la complémentarité des interventions

c) Justification du financement par l'IRF :

Si l'Etude de l'Union Européenne de juin 2016 présente une situation du phénomène de la radicalisation en Guinée, celle-ci note aussi que le phénomène reste encore mal connu et que des études complémentaires devraient être menées.

Par ailleurs, aucun projet visant à prévenir la radicalisation en Guinée n'a encore été développé. En effet, les phénomènes de la radicalisation et de l'extrémisme violent n'ont été identifiés comme menace en Guinée que très récemment. Ceci explique l'absence de réponse programmatique, tel que mis en exergue dans le rapport de la mission de revue de la déclaration d'engagements mutuels de novembre 2016 (Commission de Consolidation de la Paix) et dans le rapport d'évaluation indépendante du Second Plan Prioritaire (avril 2017).

« Les analyses récentes des causes de conflits en Guinée indiquent une importance croissante de nouveaux groupes organisés [...]. Le fait que la Guinée soit entourée de frontières poreuses avec des pays relativement instables a permis l'apparition de nouveaux facteurs déstabilisateurs tels que l'émigration clandestine à haut risque parmi les jeunes, la prolifération du crime organisé ainsi que le radicalisme religieux qui s'implante de plus en plus depuis les zones frontalières avec le Mali et la Guinée Bissau. Ces facteurs n'ont pas fait partie des préoccupations du Second Plan Prioritaire de Consolidation de la Paix, lequel s'est focalisé sur des facteurs de déstabilisation purement nationaux. Le PP2 a adressé les principaux facteurs de conflits existant au moment de son élaboration. Comme noté par ailleurs dans le rapport, certains facteurs sont apparus depuis 2012 et se sont développés progressivement de façon très réactive. » (Évaluation indépendante, p.

Cette nouvelle menace, qui n'avait pas été prise en compte par le Second Plan Prioritaire, apparaît aujourd'hui comme prioritaire au regard du contexte géo-stratégique et sous-régional, et du développement du phénomène en Guinée.

Cet IRF serait catalytique puisque le projet contribuerait non seulement à une meilleure connaissance du phénomène par l'ensemble des partenaires, mais aussi au renforcement des capacités d'action des services de l'État concernés et permettrait une prise de conscience accrue du phénomène, l'initiation d'approche novatrice pour juguler le phénomène et la mise en place de pilotes pouvant être répliquées sur le territoire de la Guinée.

Le projet interviendrait dans les zones les plus sensibles à la radicalisation qui sont celles regorgeant de nombreuses écoles franco-arabe, des foyers coraniques ainsi les préfectures accueillant de nombreux jeunes migrants de retour en voie de radicalisation.

Le projet contribuerait également à la mise en application, en Guinée, des Résolutions 1325 et 2250 qui donnent une reconnaissance légale et légitime à l'implication des jeunes femmes et hommes dans la prévention et dans la gestion des conflits, la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent. Ces résolutions seront appliquées au sein des comités d'alerte précoce impliquant les communautés, elles seront diffusées auprès des différents acteurs et cibles du projet. Il contribue plus étroitement à la mise en œuvre du Plan d'action du Secrétaire général des Nations unies sur la prévention de l'extrémisme violent (2016) et, enfin, offre un cadre approprié pour soutenir l'État guinéen dans sa mise en œuvre des Objectifs pour le Développement Durable à l'horizon 2030, et en particulier les ODD 4 et 16.

Le projet mettra en œuvre des mesures concrètes s'inspirant des recommandations du plan d'action du secrétaire général des Nations unies liées : i) au dialogue et à la prévention des conflits ; ii) à l'implication des populations ; iii) à la mobilisation des jeunes ; iv) à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes ; v) à l'éducation, au renforcement des compétences et à la facilitation à l'accès à l'emploi et ; vi) à la communication stratégique (internet/réseaux sociaux).

II. Objectif du soutien du Fonds et mise en œuvre proposée

a) Résultats du projet, théorie de changement, activités, cibles et enchaînement :

Le présent projet vise à réduire les risques de radicalisation et d'extrémisme violent dans les zones à risques de Guinée, en renforçant les capacités de l'État en partenariat avec les communautés et d'autres structures pertinentes, afin de mieux encadrer et réglementer les écoles franco-arabes, les foyers coraniques et les lieux de culte musulmans tout en améliorant la compréhension du phénomène et la mise en place de mécanismes d'alerte précoce.

Le présent projet vise à prévenir la radicalisation religieuse en Guinée à travers cinq interventions majeures :

1. Cibler, sensibiliser et mieux outiller deux acteurs principaux de la radicalisation en Guinée que sont : i) les imams et ii) les enseignants des écoles franco-arabes et foyers coraniques, de même qu'au niveau des migrants retournés qui se seraient radicalisés en chemin
2. Endiguer la propagation du radicalisme en Guinée à travers ses deux principaux vecteurs: i) les mosquées et ii) les écoles franco-arabes et foyers coraniques,
3. Mettre en place et/ou renforcer les mécanismes d'alerte précoce et de réponse rapide, incluant les communautés, les autorités locales et la force publique, dans les zones identifiées comme à risques
4. Renforcer les capacités des institutions intervenant dans ces domaines, et en priorité : le Ministère de l'éducation, le Secrétariat Général aux Affaires Religieuses
5. Former les cadres de ces structures, de la police et de la gendarmerie, ainsi que les agents déconcentrés à la détecter, d'analyser et de lutter contre le phénomène de la radicalisation religieuse. Outiller les forces de sécurité dans la prévention, la surveillance et la documentation du phénomène en question

AS

Les jeunes filles et garçons issus des écoles franco-arabes, des foyers ainsi que les migrants retournés et considérés vulnérables à la radicalisation, constituent l'une des cibles principales du projet.

Bien que la plupart des cibles ou bénéficiaires de ce projet seront composés de d'étudiants dans les écoles franco arabes, les foyers coraniques et les migrants retournés, le projet fera en sorte que les préoccupations spécifiques des femmes soient prises en compte dans l'élaboration de toutes les activités en faveur des personnes vulnérables à la radicalisation religieuse et à l'extrémisme violent et de leurs communautés. En outre un dispositif d'échanges avec les groupements de femmes en vue de recueillir leurs propositions de stratégies de préventions contre la radicalisation religieuse et l'extrémisme violent dans les zones à risque ciblées par le projet en Guinée sera mis en place.

En ce qui concerne les conflits en lien avec la radicalisation religieuse et l'extrémisme violent, les zones les plus sensibles sont celles regorgeant de nombreuses écoles franco-arabes, des foyers coraniques et des préfectures accueillant de nombreux jeunes migrants de retour et en voie de radicalisation.

Ainsi, dans la plupart de ces localités, en particulier celles proches des zones frontalières, des signes, des germes et des indices visibles de radicalisation apparaissent, notamment avec la multiplication de nouvelles tendances religieuses extrémistes et la prolifération d'établissements d'éducation franco arabe qui mobilisent des jeunes filles et garçons pour une éducation islamique en système d'internat, avec des curricula de formation échappant au contrôle du gouvernement. Ces structures sont généralement financées par des ONG islamistes prônant des idéologies extrémistes et dont l'Etat ignore les sources de financement.

Théorie de Changement Générale du projet

- Si l'Etat dispose des capacités pour encadrer les enseignements dispensés dans les écoles franco-arabes et les foyers coraniques ;
- Si l'Etat, en collaboration avec la ligue islamique nationale, les communautés et les services de sécurité parvient à réglementer et à surveiller le fonctionnement des lieux de culte musulmans ;
- Si les aspirations et attentes d'insertion socioéconomiques des jeunes issus des centres de formation religieuse et des migrants retournés sont réalisés et des perspectives d'avenir garanties pour la jeunesse en général ;
- Alors les risques de radicalisation et d'extrémisme violent dans les zones ciblées seront réduits.
- Par ce que les écoles franco-arabes, les foyers coraniques et certains lieux des cultes sont parmi des institutions clés qui contribuent à la radicalisation.

RESULTAT N°1 : Les écoles franco-arabes et les foyers coraniques délivrent des formations conformes à la politique nationale d'éducation définie par l'Etat qui, en partenariat avec la ligue islamique, veille sur la pédagogie et assure la mise en œuvre et le contrôle des enseignements dispensés.

La théorie de changement du résultat 1 : la logique qui sous-entend les interventions proposées est la suivante :

Si les curricula de formation des écoles franco arabe et foyers coraniques suivent la politique nationale de l'éducation et une structure de surveillance, de suivi des programmes est mise en place et fonctionne ;

Alors les écoles franco-arabes et les foyers coraniques disposeront de programmes de meilleure qualité et ne seront plus des lieux potentiels de propagande radicale et extrémiste

Parce que la réglementation en vigueur sera respectée et les enseignants mieux formés et outillés.

Produit 1-1 : Les programmes de formation dans les écoles franco-arabes sont révisés, adaptés au programme national d'éducation, mis en œuvre et contrôlés.

Activités

- Conduite de consultations pour la révision et/ou l'adaptation des contenus des programmes conformément à la réglementation en vigueur ;
- Appui à l'Inspection Générale de l'Education (IGE), à l'inspection nationale des écoles franco-arabes ;
- Appui aux activités de l'Institut National de Recherche et d'Action Pédagogique (INRAP) en rapport avec le projet (missions de terrain, séminaires, ect.) ;
- Mise à jour du répertoire des écoles franco-arabes ;
- Elaboration et diffusion des manuels
- Mise à niveau des enseignants

- Mise en œuvre/contrôle du nouveau programme d'enseignements dans les écoles franco-arabes.

Produit 2-1 : Les modes de fonctionnement des foyers coraniques sont réglementés, améliorés dans les zones ciblées et des nouveaux apprentissages proposés.

Activités

- Organisation des sessions de réflexions entre les parties prenantes ;
- Soutien à l'élaboration et à la mise en œuvre des textes réglementaires ;
- Elaboration d'un répertoire national des foyers d'enseignements coraniques ;
- Appui aux activités de plaidoyer auprès des chefs des foyers coraniques et des leaders communautaires pour l'appropriation des textes.
- Amélioration des conditions d'alimentation, de santé, d'éducation, d'hygiène par l'offre des paquets intégrés de services sociaux en direction des apprenants (adolescents et jeunes) vulnérables dans les foyers coraniques (alimentation, kits de dignité, soins de santé, alphabétisation fonctionnelle).

RESULTAT N°2 : La propagande radicale et extrémiste dans les mosquées et au sein des communautés est réduite.

Théorie de changement du résultat 2 :

Si l'Etat, la ligue islamique et les communautés mettent en place un dispositif de surveillance, d'alerte précoce et d'identification des prêches et sermons radicaux, de leurs auteurs et de leurs éventuelles recrues;

Si l'Etat veille au respect de la réglementation relative à la mise en place et au fonctionnement des lieux de culte musulman et applique les dispositions prévues en cas de non-respect ;

Si une collaboration efficace entre les communautés et les services de sécurité de part et d'autre des frontières est assurée;

Alors la propagande radicale et extrémiste dans les mosquées et au sein des communautés est

réduite ;

Par ce que l'espace et les conditions d'expression des idéologies radicales seront considérablement réduites.

Produit 2-1 : La réglementation relative au fonctionnement des lieux de culte est respectée

Activités

- Appui à l'actualisation des textes réglementaires sous les auspices du secrétariat général des affaires religieuses et de la ligue islamique nationale en mettant à contribution le pool des imams formés sur l'islam tolérant au Maroc et en Egypte ;
- Une approche participative et inclusive de la révision de la réglementation et de sa mise en œuvre permettra de limiter les résistances potentielles des imams réfractaires
- Mise à jour du répertoire des mosquées ;
- Vulgarisation et appropriation des textes ;
- Formation des agents de l'Etat et des services de sécurité à la mise en œuvre des textes réglementaires ;

Produit 2-2 : Des mécanismes communautaires d'alerte précoce favorisant la participation des populations civiles et des services de sécurité sont mis en place et fonctionnels au sein des communautés et dans les zones frontalières

Activités

- Appui à la mise en place des comités d'alerte au sein des communautés et dans les zones frontalières ;
- Formation des membres des comités d'alerte et les services de sécurité sur la détection des signes de radicalisation, la prévention et la gestion des cas de radicalisation ;
- Appui à l'élaboration des protocoles et à la mise en place de systèmes d'échanges d'informations (réunions, échanges de messages, ect.) ;
- Appui en équipements et moyens de communication (téléphones...) pour la coordination des mécanismes d'alertes et la réponse rapide ;
- Organisation d'activités de masse (sensibilisation, conférences-débats, activités sportives, culturelles, concours, commémoratives, radiophoniques et télévisées en lien avec la paix et la sécurité) et confection de supports de sensibilisation (banderoles, affiches, brochures, boîtes à images, ect.) ;

Le projet assurera que 40% femmes soient présentes au sein des comités d'alerte précoce.

RESULTAT N°3 :

Les sortants des écoles franco-arabes, foyers coraniques et pour les migrants retournés bénéficient des opportunités d'insertion socioéconomiques et disposent certaines capacités renforcées qui leur permettent de se prendre en charge et d'être résilients à la radicalisation religieuse.

Théorie de changement du résultat 3 :

Si des populations à risque disposent des opportunités socioprofessionnelles appropriées,

Si des entretiens approfondis avec ces cibles sont réalisés afin de déterminer leurs vulnérabilités, leurs capacités ainsi que leurs préférences de d'insertion socioprofessionnelle ;

Alors des opportunités socioprofessionnelles appropriées seront identifiées pour eux, des activités de renforcement de capacités leurs seront offertes et leurs vulnérabilités réduites.

Parce que le phénomène de radicalisation dans les zones ciblées sera mieux appréhendé et des débuts de réponses appropriées apportés.

Produit 3-1 : Le phénomène de radicalisation et les populations à risques sont mieux appréhendés

Activités

- Conduire une recherche action sur les phénomènes de la radicalisation et de l'extrémisme violent en Guinée, incluant l'identification des sortants des écoles franco-arabes, des foyers coraniques et des migrants retournés, vulnérables à la propagande extrémiste;
- Organisation des sessions de validation et de dissémination du rapport de l'étude ;
- Plaidoyer pour la mobilisation des ressources en vue de mettre en œuvre les recommandations de la recherche.
- Enquête légère pour mesurer l'évolution de l'impact des activités d'accompagnement sur la vulnérabilité à la radicalisation des bénéficiaires

Produit: Les capacités d'insertion socioprofessionnelles des cibles identifiées au cours de la recherche action sont renforcées.

Activités 3-2

- Mise en place d'un programme de formation adapté aux besoins spécifiques des cibles (Soutien à l'apprentissage de métiers/Centres de Formation Professionnelle (CFP), mise en relation avec des maîtres formateurs pour l'apprentissage, appui en kits de formation, et d'apprentissage...);
- Développement des activités génératrices de revenus (à confirmer sur des financements additionnels d'autres bailleurs – discussions en cours);

Budget :

Tableau 2 : Budget de l'activité du projet

RESULTAT I : Les écoles franco-arabes et les foyers coraniques délivrent des formations conformes à la politique nationale d'éducation définie par l'Etat qui, en partenariat avec la ligue islamique, veille sur la pédagogie et assure la mise en œuvre et le contrôle des enseignements dispensés.				
Numéro du produit	Nom des produits	Budget des produits par Entité bénéficiaire de l'ONU	Catégorie de dépense de l'ONU (voir tableau suivant pour les catégories)	Commentaires (par exemple sur les types de produit ou la justification du budget)
Produit 1.1	Les programmes de formation dans les écoles franco – arabes sont révisés, adaptés au programme national d'éducation, mis en œuvre et contrôlés.	90,000 (UNFPA)	1. Personnel et autres employés	Salaires pour 18 mois UNFPA : 1 Coordinateur NOC, UNESCO : 1 Staff (NOC)
		54,000 (UNESCO)		
		27,000 (UNFPA)	4. Service contractuel	Salaires pour 18 mois 1 Volontaire des Nations Unies National Expert en Suivi-Evaluation (VNU National) ; 1 Chauffeur (SC/GS2)

BB

		\$ 25,000 (UNESCO)	4. Service contractuel	Recrutement de deux consultants nationaux pour la révision des curricula).
		\$ 75,000 (UNESCO)	4. Services contractuels	Organisation des ateliers de révision des curricula et de validation en mini-retraite.
		\$85,000 (UNESCO)	4. Services contractuels	Contractualisation avec une maison d'édition pour les programmes, les guides et les manuels.
		\$30,000 USD (UNESCO)	5. Frais de déplacement	DSA pour la conduite des missions de consultation et des missions de plaidoyer
Produit 1.2	Les modes de fonctionnement des foyers coraniques sont réglementés, améliorés dans les zones ciblées et des nouveaux apprentissages proposés.	\$ 28,500 (UNESCO)	4. Services contractuels	Activités de réglementation des foyers coraniques (Organisation d'ateliers et de foras)
		\$ 100,000 (UNFPA)	2. Fournitures, produits de base, matériels	Soutien à l'amélioration des conditions de vie dans les foyers coraniques en direction des apprenants (adolescents et jeunes) vulnérables dans les foyers coraniques (achat de denrées alimentaires, achat de kits de dignité, soins de santé,...)
		31,500 (UNFPA)	5. Frais de déplacement	Missions de plaidoyer
RESULTAT N°2 : La propagande radicale et extrémiste dans les mosquées et au sein des communautés est réduite.				
Produit 2.1	La réglementation relative au fonctionnement des lieux de culte musulman est respectée.	\$26,000 (UNFPA)	7. Frais généraux fonctionnement et autres coûts directs	Locaux VSAT Sécurité Assurance Autres charges communes
		\$10,000(UNESCO)		
		\$10,000 (OIM)	4. Services contractuels	Honoraires de 2 consultants nationaux pour l'appui réglementation des lieux de culte
		\$20,000 (UNESCO)		
\$ 50,000 (UNESCO)	4. Services contractuels	ateliers d'élaboration et de validation de la réglementation des lieux de culte (
Produit 2.2	Des mécanismes communautaires d'alerte précoce, favorisant la participation des populations civiles et des services de sécurité sont mis en place et fonctionnels au sein des communautés et dans les zones frontalières.	\$10,000 (UNFPA)	5. Frais de déplacement	Missions de mise en place et de formation des membres des comités d'alerte
		\$5,000 (OIM)	2. Fournitures, produits de base, matériels	Consommables de bureau
		\$5,000(UNESCO)		
\$ 60,000 (UNFPA)	2. Fournitures, produits de base, matériels	Production de supports de communication		

AB

		\$ 20,000 (UNFPA)	5. Frais de déplacement	Participation aux missions / partage d'expérience des administrateurs des foyers coraniques guinéens	
		\$ 200,000 (UNFPA)	4. Services contractuels	Contractualisation avec des organes de presse et des ONG communautaires pour appuyer l'organisation des activités de masse (.)	
		\$10,000 (UNFPA)	2. Fournitures, produits de base, matériels	Consommables de bureau	
		\$ 30,000 (OIM)	5. Frais de déplacement	Missions d'appui à la mise en place des comités d'alerte	
		\$ 10,000 (OIM)	4. Services contractuels	Soutien au processus d'identification des membres et de mise en place des comités d'alerte	
		\$ 30,000 (OIM)	4. Services contractuels	Organisation des différents ateliers dans les zones ciblées)	
		\$40,000 (OIM)	5. Frais de déplacement	Mission de suivi et d'appui à la communication des comités d'alerte	
		\$54,000 (OIM)	1. Personnel et autres employés	OIM : 1 Staff (NOC)]	
RESULTAT N°3 : Des opportunités d'insertion socioéconomiques sont identifiées et certaines capacités renforcées pour les sortants des écoles franco-arabes, foyers coraniques et pour les migrants retournés, dont la vulnérabilité à la propagande extrémiste, les capacités et les choix professionnels seront connus grâce à une initiative de recherche action.					
Produit 3.1	Le phénomène de radicalisation et les populations à risques sont mieux appréhendés	\$ 50,000 (OIM)	4. Services contractuels	Expertise pour la recherche action	
		\$10,000 (OIM)		Etude légère pour mesurer l'évolution du degré de vulnérabilité à la radicalisation et de la résilience	
		\$70,000 (OIM)		4. Services contractuels	ateliers de dissémination
		\$10,000 (OIM)		5. Frais de déplacement	Missions d'appui à la recherche action
		\$10,000 (UNFPA)		4. Services contractuels	Organisation d'une table ronde dans le cadre du plaidoyer pour la mobilisation des ressources (contractualisation avec un organe de communication)
Produit 3.2	Les capacités d'insertion socioprofessionnelles des cibles identifiées au cours de la recherche action sont renforcées.	\$30,000 (UNFPA)	3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	Carburant pour le fonctionnement de la coordination, équipements et mobiliers.	
		\$15,000 (OIM)			
		\$15,000 (UNESCO)	4. Services contractuels	Soutien aux programmes de formations adaptés aux besoins spécifiques des bénéficiaires (Contractualisation	
		\$ 105,000 (OIM)			

				avec les centres d'apprentissage/Centres de formations professionnelles)
		\$20,000 (UNFPA)	4. Services contractuels	Evaluation Finale du projet par un Bureau externe de consultants recruté par appel à candidatures ouvert.
		\$20,000(UNFPA)	4. Services contractuels	Audit financier externe conduit par un Cabinet d'audit externe qui sera recruté par appel d'offres ouvert
Sous-Total	UNFPA	\$ 621,800		
	OIM	\$ 415,300		
	UNESCO	\$ 393,800		
Sous-Total		\$ 1,430,900		

Au moins 30% du budget sera dédié à la promotion du genre et l'égalité des sexes.

Tableau 3 : Budget du projet par catégories de dépense de l'ONU

BUDGET D'UN PROJET DU FONDS				
Catégorie de dépense	Montant de l'entité bénéficiaire UNFPA	Montant de l'entité bénéficiaire OIM	Montant de l'entité bénéficiaire UNESCO	TOTAL
1. Personnel et autres employés	63,000	54,000	54,000	171,000
2. Fournitures, produits de base, matériels	170,000	5,000	5,000	180,000
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	24,300	11,300	11,300	46,900
4. Services contractuels	277,000	255,000	283,500	815,500
5. Frais de déplacement	61,500	80,000	30,000	171,500
6. Transferts et subventions aux homologues	-	-	-	
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	26,000	10,000	10,000	46,000
Sous-total	621,800	415,300	393,800	1,430,900
8. Coûts indirects*	43,526	29,071	27,566	100,163
TOTAL	665,326	444,371	421,366	1,531,063

AB

b) Capacité des entités de l'ONU bénéficiaires et partenaires d'exécution :

L'UNFPA, l'UNESCO et l'OIM sont parties prenantes des Plans Prioritaires de Consolidation de la Paix (1 et 2) et ont apporté des résultats significatifs en termes de lutte contre les VBG, d'appui à l'emploi des jeunes et des femmes, d'implication des jeunes dans la résolution des conflits.

Les trois agences ont participé aux programmes initiés par le PBF seules ou de manière conjointes.

Le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) joue un rôle crucial au sein du système des Nations Unies, car il traite de l'ensemble des questions liées à la population et au développement. En Guinée, pour la période 2010-2016, 3 272 034 USD ont été reçus du PBF. Le taux d'exécution a été de 98.7%.

L'UNESCO de par son mandat, accompagne les Etats membres dans les domaines de l'éducation, de la culture et de la communication. De 2010 à 2015, l'UNESCO a contribué à la mise en œuvre de cinq (5) projets financés par PBF en Guinée.

- L'OIM travaille, notamment, pour aider à la recherche de solutions pratiques aux problèmes de migration. Le financement total reçu du PBF, en Guinée, entre 2014 et 2016 est de 771,500 USD.

Tableau 4 : Aperçu général du financement des entités de l'ONU dans le pays

	ENTITÉ 1 :	Principale source de financement (gouvernement, donateur, etc.)	Budget annuel ordinaire en dollars US	Fonds d'affectation spéciale d'urgence (ex : CAP)
UNFPA	Année financière précédente	-Fonds réguliers -France -Belgique -Japon -Italie -PBF	7 655 627,27 USD dont 2 769 000 USD en ressources ordinaires	
	Année financière en cours	-Fonds réguliers -Belgique -France -Japon	6 522 232,37 USD dont 2 558 676 USD en ressources ordinaires.	
UNESCO	Année financière précédente	-Fonds réguliers -PBF	566 000 USD dont 100 000 USD en ressources ordinaires	
	Année financière en cours	-Fonds réguliers -Chine -Emirats Arabes Unies -Japon	600 000 USD dont 300 000 USD en ressources ordinaires.	
OIM	Année financière précédente	-Japon -CDC	11 397 396 USD	

	Année financière en cours	-CDC -Japon -Union Européenne	4 717 081 USD	
--	---------------------------	-------------------------------------	---------------	--

III. Gestion et coordination

a) Gestion du projet :

Le projet sera exécuté selon les modalités de mise en œuvre directe par les 3 agences (UNFPA – agence lead, UNESCO et OIM). Celles-ci transféreront ensuite les ressources à leurs partenaires d'exécution sur la base de lettre d'accord (LOA) et/ou Memorandum d'Entente (MOU) selon les cas. Chaque agence assurera le suivi et le contrôle de qualité pour leurs partenaires d'exécution. Une équipe de coordination composée d'un coordonnateur, un volontaire des nations unies spécialiste en suivi-évaluation, et un chauffeur sera mise en place au niveau de l'UNFPA. Cette équipe apportera un appui technique à l'ensemble des agences du SNU impliquées dans le projet et aux partenaires de mise en œuvre du projet et sera responsable du suivi quotidien du projet, de la préparation des rapports d'avancement des activités et des rapports financiers ainsi que de la mise en œuvre globale du projet. L'équipe de coordination s'assurera que les rencontres du comité de pilotage du projet (voir partie suivi-évaluation) se tiennent sur une base au moins trimestrielle.

L'équipe de coordination et les autres agences du SNU impliquées dans la mise en œuvre du projet s'assureront de conserver une communication fréquente avec le Secrétariat du PBF. A cette effet l'état d'avancement du projet, au plan substantif et financier, fera l'objet de discussions avec le Secrétariat du PBF.

Le projet sera intégré dans le mécanisme de coordination du portefeuille du PBF (voir partie suivi-évaluation).

b) Gestion des risques :

Tableau 5 – Matrice de gestion des risques

Risques	Probabilité (haute, moyenne, faible)	Gravité de l'impact sur le projet (haut, moyen, faible)	Stratégie d'atténuation (et personne/unité responsable)
Les élections communales planifiées en début d'année 2018 sont un facteur de risque car les activités électorales s'accompagnent généralement de violences perpétrées par les jeunes qui sont manipulés à des fins politiques.	Moyenne	Moyenne	L'implication des leaders communautaires/religieux et seront également membres des comités d'alertes précoces pluri-acteurs dans les localités ciblées par ce projet servira également de cadre propice pour limiter ce genre de violences électorales.

nB

La sensibilité du sujet (radicalisation religieuse et extrémisme violent), principalement au niveau des mosquées réfractaires.			Sensibilisation et mise place de moyens de communication vers l'ensemble des mosquées (et disponibilité de la réglementation que certaines mosquées ne connaissent pas). Sensibilisation incluant le gouvernement, la ligue islamique et les communautés, notamment par l'intermédiaire du pool des imams formés au Maroc et en Egypte. Implication des imams réfractaires dans les discussions sur la revue de la réglementation des mosquées (UNESCO, UNFPA)
	Haute	Moyenne	
Résistance apprenants et des maîtres dans les foyers coraniques face à la nouvelle réglementation	Haute	Moyen	Méthode participative et inclusive d'élaboration de la réglementation. Fourniture d'équipement et de kits pour les apprenants et amélioration du cadre d'apprentissage (UNFPA)
Résistance au changement des écoles franco-arabes	Faible	moyen	Processus de révision et de validation des programmes inclusif et formation des enseignants
la survenance de catastrophes de grande ampleur (naturelle, industrielle) ou l'apparition d'une épidémie semblable à celle d'Ebola	Faible	Moyenne	Le pays a acquis une certaine expérience dans la gestion des catastrophes à l'occasion de l'épidémie d'Ebola. Les communautés sont préparées à contribuer à la lutte contre les effets des catastrophes et épidémies.

c) Suivi et évaluation :

Le suivi de ce projet mettra l'accent sur la participation des bénéficiaires et des autorités nationales impliquées en vue de la meilleure appropriation du processus et des résultats. Dans cette perspective, les différentes parties prenantes seront impliquées dans le système de suivi évaluation en termes d'analyse, de réflexions critique et de communication des résultats.

Le suivi évaluation du projet se fera à trois niveaux :

Le niveau opérationnel : un mécanisme de suivi participatif impliquant les bénéficiaires, les collectivités bénéficiaires, les services déconcentrés des Ministères concernés, les agences des Nations Unies et le secrétariat du Fonds de consolidation de la Paix sera développé et se réunira sur une base mensuelle.

Des rencontres mensuelles auront lieu avec le Secrétariat du PBF au cours desquelles seront présentés l'état d'avancement substantif du projet ainsi qu'un état des lieux financier à titre indicatif.

Le niveau technique : le comité technique de pilotage du projet se réunira une fois par trimestre pour évaluer l'état d'avancement du projet et prendre les mesures pour surmonter les contraintes éventuelles. Le comité doit faire au bout de trois mois une revue des indicateurs pour

apprécier leur mesurabilité et la capacité des équipes de projet à les alimenter. Le Comité technique de pilotage sera composé des Représentants du Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation, du Ministère de l'Unité Nationale et de la Citoyenneté, du Secrétariat Général des Affaires Religieuses, du Ministère de la Jeunesse, du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile, du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, de la Ligue Islamique Nationale, des représentants des 3 agences (UNFPA, OIM et UNESCO), d'un représentant du secrétariat technique du PBF, du/de la Coordinateur (trice) du Projet.

Le niveau stratégique : ce niveau de suivi est assuré par le **Comité exécutif du portefeuille** financé par le Fonds de Consolidation de la Paix. Il se réunit une fois par semestre pour assurer le suivi de l'ensemble des actions de consolidation de la paix dont ce projet. Il a pour mandat d'apprécier l'état d'avancement du projet, de donner des orientations stratégiques et de prendre des décisions importantes au regard du contexte et des enjeux nationaux. Le Comité exécutif pourra proposer au Bureau d'Appui à la Consolidation de la Paix et à l'Agence lead des modifications du projet pour l'ajuster aux exigences du contexte national.

Un plan de mise en œuvre intégré sera élaboré en début du projet et de chaque année et constituera la base pour les activités de suivi. Une évaluation finale indépendante sera réalisée à la fin du projet afin de renseigner sur les principaux indicateurs d'impact et de tirer les leçons.

Chaque agence a la responsabilité d'assurer le suivi et évaluation des activités qui la concernent et ce à par ses propres personnels techniques et de M&E. Le coordonnateur du projet (UNFPA) est le responsable de la qualité du suivi et évaluation du projet, notamment de la compilation des données collectées, de la qualité des rapports et de la ponctualité de leur soumission. Il établira le cadre de suivi-évaluation du projet avec les agences et l'appui du chargé de programme du Secrétariat du PBF, et se coordonnera de manière régulière avec ce dernier.

Le suivi des produits du projet sera assuré par les agences et reposera sur : i) la collecte et l'analyse des données disponibles pour la prise des décisions, ii) la production de rapports de progrès semestriels pour la redevabilité, iii) les visites de sites et iv) la tenue des revues semestrielles et annuelles.

Au début du projet, des consultations et une recherche action seront lancées pour collecter les données de base et déterminer certaines cibles. Ensuite, l'équipe de Projet procédera à l'élaboration du plan de suivi-évaluation selon le cadre des résultats et mettra en place des outils participatifs.

Des analyses seront menées pour compléter la collecte des informations (notamment liées aux indicateurs qualitatifs).

Un Comité de pilotage du Projet sera mis en place afin d'assurer le pilotage stratégique avec Des visites de terrain seront organisées pour suivre la qualité des interventions, mais aussi de mesurer les progrès réalisés au niveau de chaque résultat et produit. En matière d'apprentissage, le Projet organisera un atelier de Monitoring Review semestriel pour restituer et valider les données de suivi et prendre en compte les points de vue des cibles et des partenaires afin d'améliorer la mise en œuvre des activités, de partager et disséminer les leçons apprises notamment avec les autres acteurs.

Evaluation finale externe indépendante : une étude sera réalisée à la fin du projet par un Bureau externe de consultants recruté par appel à candidatures ouvert. Elle se basera sur les indicateurs définis dans le cadre du Projet pour apprécier la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la réalisation des résultats du projet. Elle utilisera des méthodes qualitatives et quantitatives. Les termes de références de l'étude seront établis par l'équipe du Projet et validés avec les partenaires.

Audit financier : pour assurer la conformité et la crédibilité des dépenses, le projet prévoit également un audit financier final, conduit par un Cabinet d'audit externe qui sera recruté par appel d'offres ouvert.

d) Dispositions administratives

Le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires (MPTF) du PNUD fait office d'Agent administratif (AA) du Fonds pour la consolidation de la paix, et est chargé, à ce titre, de recevoir les contributions des donateurs, d'assurer les transferts de fonds des entités des Nations Unies bénéficiaires, ainsi que de la consolidation des rapports narratifs et financiers et de la présentation de l'ensemble aux donateurs liés au PBSO et au Fonds. En tant qu'Agent administratif, le MPTF transfère les fonds aux entités des Nations Unies bénéficiaires sur la base du Mémorandum d'accord signé par chaque entité et par le MPTF.

Fonctions de l'Agent administratif

Au nom des organisations participantes, et conformément au « Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds » (2008)⁵ (Protocole relatif à l'Agent administratif des Fonds d'affectation spéciale pluridonateurs et des Programmes conjoints, et du Fonds du programme des Nations Unies « Unis dans l'action ») – protocole approuvé par le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUM) – le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires doit, en tant qu'Agent administratif du Fonds :

- Déboursier des fonds à l'intention de chaque entité des Nations Unies bénéficiaire, conformément aux instructions du PBSO. En principe, l'Agent administratif procède à chaque versement dans un délai de 3 à 5 jours ouvrables après avoir reçu les instructions du PBSO, ainsi que le Formulaire de demande pertinent et le Descriptif de projet signé par tous les participants concernés;
- Consolider les rapports narratifs et les états financiers (annuels et finals), sur la base des demandes soumises à l'Agent administratif par les entités des Nations Unies bénéficiaires, et fournir aux donateurs et au PBSO les rapports d'activité consolidés;
- Procéder, dans le cadre du système du MPTF, à la clôture opérationnelle et financière du projet, une fois celui-ci déclaré officiellement achevé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire concernée (en joignant également le rapport narratif final, l'état financier final certifié et le document spécifiant le remboursement du solde);

Déboursier des fonds à l'intention de toute entité des Nations Unies bénéficiaire, afin de couvrir tout coût supplémentaire décidé par le PBSO, conformément au statut et aux règles du Fonds.

Responsabilité, transparence et rapports des entités des Nations Unies bénéficiaires

Les entités des Nations Unies bénéficiaires doivent assumer intégralement la responsabilité programmatique et financière des fonds qui leur sont versés par l'Agent administratif. Ces fonds seront gérés par chaque entité conformément à son propre statut, ses propres règles, directives et procédures.

Chacune de ces entités tiendra un « grand livre » faisant état de la réception et de la gestion des fonds qui lui auront été versés par l'Agent administratif sur le budget du Fonds. Ce grand livre, autonome pour chaque entité, sera géré par l'entité en question conformément à ses règles, directives et procédures (y compris les règles régissant les intérêts). Chaque « grand livre » autonome sera soumis exclusivement aux procédures d'audit internes et externes établies dans le cadre du statut, des règles, des directives et procédures applicables à l'entité des Nations Unies concernée.

Chaque entité des Nations Unies bénéficiaire fournira à l'Agent administratif et au PBSO (uniquement en ce qui concerne les rapports narratifs, dans ce dernier cas) les éléments suivants :

- Des rapports d'activité semestriels, à soumettre au plus tard le 15 juin;

⁵ Disponible à l'adresse suivante : <http://www.undg.org/docs/9885/Protocol-on-the-role-of-the-AA,-10.30.2008.doc>

- Des rapports d'activité narratifs annuels, à soumettre plus tard le 15 novembre de l'année concernée;
- Des états financiers annuels en date du 31 décembre et concernant les fonds versés à l'entité en question par le Fonds, à soumettre dans un délai de 4 mois après la fin de l'année civile (30 avril);
- Des rapports narratifs finals, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 4 mois (30 avril), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question. Le rapport final contiendra un résumé des réalisations et résultats en regard des buts et objectifs du Fonds;
- Des états financiers finals et certifiés, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 6 mois (30 juin), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question;
- Le solde non utilisé à la clôture du projet devra être reversé, et une notification sera envoyée à ce sujet au Bureau du MPTF, dans un délai de 6 mois (30 juin) au cours de l'année suivant l'achèvement des activités.

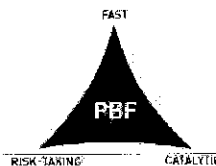
Propriété du matériel, des fournitures et autres biens

La propriété du matériel, des fournitures et autres biens financés sur le budget du Fonds sera assumée par l'entité des Nations Unies bénéficiaire et responsable des activités. Les questions de transfert de propriété demandé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire seront déterminées conformément aux politiques et procédures de l'entité en question.

Information du public

Le PBSO et l'Agent administratif veilleront à la publication des opérations du Fonds sur le site Internet de ce dernier (<http://unpbf.org>) et sur le site de l'Agent administratif (<http://mptf.undp.org>).

Annexe A : Résumé de projet (à fournir au Bureau du MPTF sous format Word)

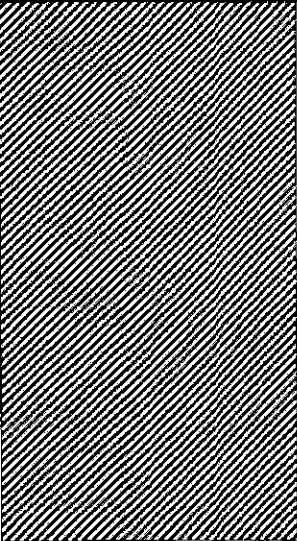


**FONDS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX
RÉSUMÉ DE PROJET**

Numéro et intitulé du projet :	Prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent dans les zones à risque de la Guinée	
Entité(s) de l'ONU bénéficiaire(s) :	<ul style="list-style-type: none"> - Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) - Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) - Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) 	
Partenaire(s) d'exécution :	<ul style="list-style-type: none"> - Départements Ministériels ; - Secrétariat Général des Affaires Religieuses ; - Ligue Islamique Nationale ; - Organisations de la Société Civile ; - Communautés bénéficiaires. 	
Site :	<p>Treize (13) préfectures sur les 33 que comptent la Guinée, plus la capitale Conakry</p> <ul style="list-style-type: none"> • Basse Guinée (Boké, Kindia Conakry) • Moyenne Guinée (Labé, Pita, Mali, Mamou, Tougué) • Haute Guinée (Siguiri, Kankan, Mandiana, Dinguiraye) • Guinée Forestière (Beyla, N'zérékoré) 	
Budget approuvé du projet :	S 1,531,063	
Durée du projet :	Date de démarrage prévue : Décembre 2017	Date d'achèvement prévue : mai 2019
Domaine de priorité du Fonds :	2.3. prévention et gestion des conflits	
Résultats du projet :	<p>RÉSULTAT N°1 : Les écoles franco-arabes et les foyers coraniques délivrent des formations conformes à la politique nationale d'éducation définie par l'Etat qui, en partenariat avec la ligue islamique, veille sur la pédagogie et assure la mise en œuvre et le contrôle des enseignements dispensés.</p> <p>RESULTAT N°2 : La propagande radicale et extrémiste dans les mosquées et au sein des communautés est réduite</p> <p>RESULTAT N°3 : Des opportunités d'insertion socioéconomiques sont identifiées et certaines capacités renforcées pour les sortants des écoles franco-arabes, foyers coraniques et pour les migrants retournés, dont la vulnérabilité à la propagande extrémiste, les capacités et les choix professionnels seront connus grâce à une initiative de recherche action.</p>	
Activités principales du projet :	<ul style="list-style-type: none"> • Conduite de consultations pour la révision et/ou l'adaptation des contenus des programmes conformément à la réglementation en vigueur • Soutien à l'élaboration et à la mise en œuvre des textes réglementaires • Appui aux activités de plaidoyer auprès des chefs des foyers 	

	<p>coraniques et des leaders communautaires pour l'appropriation des textes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des conditions d'alimentation, de santé, d'éducation, d'hygiène par l'offre des paquets intégrés de services sociaux (alimentation, kits de dignité, soins de santé, alphabétisation fonctionnelle). • Appui à la mise en place des comités d'alerte au sein des communautés et dans les zones frontalières ; • Formation des membres des comités d'alerte et les services de sécurité sur la détection des signes de radicalisation, la prévention et la gestion des cas de radicalisation ; • Organisation d'activités de masse (sensibilisation, conférences-débats, activités sportives, culturelles, commémoratives, radiophoniques et télévisées en lien avec la paix et la sécurité) et confection de supports de sensibilisation (banderoles, affiches, brochures, boîtes à images, ect.) ; • Conduire une recherche action sur la radicalisation incluant l'identification des sortants des écoles franco-arabes, des foyers coraniques et des migrants retournés, vulnérables à la propagande extrémiste; • Plaidoyer pour la mobilisation des ressources en vue de mettre en œuvre les recommandations de le la recherche. • Mise en place d'un programme de formation adapté aux besoins spécifiques des cibles (Soutien à l'apprentissage de métiers/Centres de Formation Professionnelle (CFP), mise en relation avec des maîtres formateurs pour l'apprentissage, appui en kits de formation, et d'apprentissage...);
--	--

Annexe B – Cadre de résultats du projet IRF

Nom du pays : GUINEE											
Dates du projet : Décembre 2017- mai 2019											
Théorie de changement pour l'IRF :											
<p>- Si l'Etat dispose des capacités pour encadrer les enseignements dispensés dans les écoles franco-arabes et les foyers coraniques ;</p> <p>- Si l'Etat en collaboration avec la ligue islamique nationale, les communautés et les services de sécurité parviennent à réglementer et à surveiller le fonctionnement des lieux de culte musulmans ;</p> <p>- Si des efforts de compréhension, des facteurs de radicalisation, des vœux et des capacités des jeunes issus des centres de formation religieuse et des migrants retournés sont réalisés afin que des perspectives socioéconomiques leurs soient proposées ;</p> <p>- Alors les risques de radicalisation et d'extrémisme violent dans les zones ciblées seront réduits.</p> <p>- Par ce que les causes, les motivations et les sources de la radicalisation seront mieux maîtrisées et des possibilités d'intervention envisagées.</p>											
Description du résultat 1 : Les écoles franco-arabes et les foyers coraniques délivrent des formations conformes à la politique nationale d'éducation définie par l'Etat qui, en partenariat avec la ligue islamique, veille sur la pédagogie et assure le contrôle des enseignements dispensés.		Indicateur de résultat 1 a Pourcentage d'écoles franco-arabes et de foyers coraniques délivrant des formations conformes à la politique nationale d'éducation définie par l'Etat	- Rapport narratif des consultations pour la révision/adaptation des contenus des programmes conformément à la réglementation en vigueur ;								Monitoring régulier (trimestriels) par les services d'inspections Missions de suivis semestrielles conjointes du projet Rapport consolidé comparatif début 2018-mi-2019, des inspections permettant de mesurer le degré de conformité des enseignements (éléments qualitatifs)
		Niveau de référence : A déterminer après la conduite des consultations pour la révision /l'adaptation des programmes ; et la mise à jour du répertoire des écoles franco-arabes et foyers coraniques. Cible : 80%	- Répertoire des écoles franco-arabes mis à jour	X	X	X	X	X	X		
		Produit 1.1 Les programmes de formation dans les écoles franco-arabes sont révisés, adaptés au programme national d'éducation mis	Indicateur de résultat 1.1.1 Proportion de programmes révisés et adaptés au programme national d'éducation	- Programmes de formation ; - Rapport des ateliers							
			Niveau de référence : 0								

	en œuvre et contrôlés.	Cible : 100%																		
		Indicateur de résultat 1.1.2 Pourcentage d'établissements disposant des programmes révisés et adaptés Niveau de référence : 0 Cible : 80%	-Rapports d'ateliers -Répertoire établissements franco-arabes mis à jour;			X	X													
	Produit 1.2 Les modes de fonctionnement des foyers coraniques sont réglementés, améliorés dans les zones ciblées et des nouveaux apprentissages proposés.	Indicateur de résultat 1.2.1 Nombre de foyers coraniques appuyés par le programme Niveau de référence : 0 Cible : 10	-Répertoire des foyers coraniques mis à jour;					X	X	X	X	X								
		Indicateur de résultat 1.2.2 Nombre de foyers coraniques appliquant correctement les règlements en vigueur Niveau de référence : 0 Cible : 10	-Rapports de suivi et d'évaluation ;					X	X	X	X	X	X							
Description du résultat 2 : [La propagande radicale et extrémiste dans les mosquées et au sein des communautés est réduite.]		Indicateur de résultat 2.a Pourcentage de lieux de culte prêchant conformément à la réglementation en vigueur Niveau de référence : A déterminer après la mise à jour des répertoires des mosquées. Cible : 80%	-Rapport des ligues islamiques ; -Rapport du Secrétariat des Affaires religieuses. -Papiers des prêches					X	X	X	X	X	X							
	Produit 2.1	Indicateur de résultat 2.1.1 pourcentage de mosquées	-Répertoire mis à jour	X	X	X	X	X	X											

BB

La réglementation relative au fonctionnement des lieux de culte musulman est respectée	disposant des documents relatifs au fonctionnement des lieux de culte musulman Niveau de référence : 0 Cible : 100%	des mosquées ; - rapports de suivi des ligues islamiques									
	Indicateur de résultat 2.1.2 Pourcentage de mosquées appliquant correctement les règlements par rapport aux mosquées disposants des documents de réglementation Niveau de référence : 0 Cible : 80%	-Rapports des présidents des ligues islamiques ; -Contenus des prêches dans les mosquées ; -Rapports narratifs de suivi	X	X	X	X	X	X	X		
Produit 2.2 Des mécanismes communautaires d'alerte précoce, favorisant la participation des populations civiles et des services de sécurité sont mis en place et fonctionnels au sein des communautés et dans les zones frontalières.	Indicateur de résultat 2.2.1 Nombre de Communautés disposant de mécanisme d'alerte précoce fonctionnelle Niveau de référence : 0 Cible : 14	-Rapports de mise en place des comités -Liste des membres des comités d'alerte ; -Procès-verbaux des réunions -Rapports de suivi		X	X	X	X	X	X		
	Indicateur de résultat 2.2.2 Nombre de villages frontaliers disposant de mécanismes d'alerte précoce fonctionnelle Niveau de référence : 0 Cible : XX	-Rapports de mise en place des comités -Liste des membres des comités d'alerte ; -Procès-verbaux des réunions		X	X	X	X	X	X		

23

			-Rapports de suivi											
		Indicateur de résultat 2.2.3 Nombre de cas détectés à travers les mécanismes mis en place Niveau de référence : 0 Cible : 20	-Rapport d'activités périodiques	X	X	X	X	X	X					
Description du résultat 3 : Des opportunités socioéconomiques sont identifiées et certaines capacités renforcées pour les sortants des écoles franco-arabes, foyers coraniques et pour les migrants retournés, dont la vulnérabilité à la propagande extrémiste, les capacités et les choix professionnels seront connus grâce à une initiative de recherche action.		Indicateur de résultat 3 a Proportion des jeunes ciblés ayant échappés à la radicalisation Niveau de référence : à déterminer en débat de projet Cible : réduction d'au moins 50%	-Liste de bénéficiaires ; -Rapport de sélection ; -Rapport d'activités	X							X		Recherche action posant la ligne de base. Évaluation de l'évolution du degré de vulnérabilité	
	Produit 3.1 Le phénomène de radicalisation et les populations à risques sont mieux appréhendés	Indicateur de résultat 3.1.1 Rapport d'étude (recherche-action) disponible et vulgarisé Niveau de référence : 0 Cible : 1	-Rapport de la recherche action			X								
		Indicateur de résultat 3.1.2 Pourcentage des recommandations mise en œuvre Niveau de référence : 0 Cible : 100%	-Rapport de suivi et d'évaluation				X							
	Produit 3.2 Les capacités d'insertion socioprofessionnelles des cibles identifiées au cours de la recherche	Indicateur 3.2.1. Nombre de jeunes vulnérables issus des foyers coraniques ayant bénéficié de soutien psychosocial et économique	-Liste des bénéficiaires. -Rapport de supervision					X	X	X	X			

BB

	action sont renforcées.	<p> durable (désagrégé par sexe et âge)</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 300</p>													
		<p>Indicateur 3.2.2. Nombre de sites dont les capacités institutionnelles ont été renforcées par rapport aux sites identifiés</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 14</p>	<p>-Liste des bénéficiaires ; -Rapport d'activités périodique</p>					X	X	X	X				
		<p>Indicateur de résultat 3 b. Nombre de migrants retournés vulnérables à la radicalisation ayant bénéficié de soutien psycho social et économique durable (désagrégé par sexe et âge)</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 100</p>	<p>-Liste de bénéficiaires ; -Rapport de sélection ; -Rapport d'activités</p>												

B2